



velt
SAMEN
ECO
ACTIEF

DES FRUITIERS EN VILLE

PORTFOLIO D' ACTIONS
POUR AUGMENTER
LA PRÉSENCE DE
L'ARBRE ET ARBUSTE
FRUITIER DANS LES
ESPACES PUBLICS
BRUXELLOIS ET SON
APPROPRIATION PAR
LES RIVERAIN·ES





© Pierre Lacroix, CEU

POURQUOI DES FRUITIERS EN VILLE ?

Nous connaissons bien les avantages liés à l'arbre urbain. Tant pour **rafraîchir la ville** en période de canicule, **réguler l'eau de pluie** et **la pollution de l'air**, améliorer le **paysage urbain**... Les arbres offrent de nombreux "services écosystémiques" qui se font de plus en plus indispensables.

De plus, les arbres peuvent présenter un levier pour améliorer la **résilience face aux changements climatiques**, en diversifiant la palette végétale, en plantant le bon arbre au bon endroit et en assurant un suivi adapté.

En outre, de très nombreux arbres et arbustes sont comestibles. Que l'on pense aux fruitiers charnus traditionnels (pomme, poire...), aux fruitiers secs (châtaignier, noyer...), petits & grands, indigènes ou exotiques, il y a un potentiel de **production alimentaire saine et locale** important. Ils représentent un levier

important pour l'agriculture urbaine, étant peu sensibles à la pollution du sol et pouvant être insérés dans de nombreux interstices urbains.

Plantés en verger, dans l'espace privé ou (semi-)public, en arbres d'alignement dans une rue, isolés dans un parc ou sur une place, les arbres fruitiers améliorent la ville et créent de la **cohésion sociale**, comme en attestent les vergers haute-tiges dans le parc Petrín à Prague ou encore les rues plantées de bigaradiers à Courdoue ou dans d'autres villes d'Andalousie. Aujourd'hui, des projets de recherche et de plantation de fruitiers émergent partout à Bruxelles et **la demande est de plus en plus importante**. Ces initiatives peuvent être soutenues par la Région bruxelloise puisqu'elles cadrent avec l'esprit des Plans Climat et de la Stratégie Good Food. Pourquoi ne pas oser l'arbre fruitier ?



© Swa De Heer, Velt



Fruitier en voirie © Sien Verstraeten, Velt



SOMMAIRE

ACTION 1	Achat groupé de fruitiers	page 6
ACTION 2	La plantation participative	page 8
ACTION 3	Gérer durablement un verger partagé	page 10
ACTION 4	Inventaire des espaces fruitiers	page 12
ACTION 5	La récolte participative	page 14
ACTION 6	Formations ponctuelles	page 16
ACTION 7	Conseil en fruiticulture	page 18
ACTION 8	S'engager durablement avec une pépinière	page 20



© Sien Verstraeten, Velt

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

L'implantation et l'entretien des fruitiers nécessitent un **soin particulier**, notamment dans le cas de **projets participatifs**. Nous constatons qu'il y a encore un **manque de connaissances générales** sur les arbres fruitiers : quelle espèce planter ? Comment ? Quel entretien est nécessaire ? Pour que vos projets soient une réussite, 2 asbl s'associent pour vous proposer un **accompagnement sur mesure** pour votre commune, de la sélection participative des arbres à la cueillette, en passant par l'achat groupé de fruitiers, la plantation, l'entretien, les formations, l'inventarisation des fruitiers ou encore leur production locale.



Velt (Vereniging voor Ecologisch Leven en Tuinieren) est l'association pour tous ceux et celles qui veulent travailler de manière écologique dans le jardin et la cuisine. Depuis plus de 40 ans, nous

promouvons une vie saine au rythme des saisons et ceci dans le respect de la nature. En Flandres et aux Pays Bas nous comptons largement 21 000 membres et 130 groupes locaux. Avec nos activités, publications et collaborations nous voulons contribuer au développement d'un style de vie durable, de l'organisation d'un achat commun de fruitiers à l'accompagnement d'un groupe de riverain·e·s dans la mise en place d'un verger de quartier où les fruits sont cultivés et partagés. Velt réfléchit avec vous, vous conseille et vous guide pour faire pousser vos initiatives écologiques.

<https://www.velt.be/verger-partage/quest-ce-quun-verger-partage>



Le CEU (Centre d'écologie urbaine) est une asbl qui vise à augmenter la résilience de Bruxelles en dynamisant les innovations sociales qui s'y déploient. Elle

fonctionne comme une organisation-pont en mettant en place et facilitant des partenariats complexes avec une diversité d'acteurs/trices pour activer de nombreux projets transformatifs à Bruxelles. Le CEU est également actif en matière d'éducation populaire. Son expertise est à trouver dans les questions portant sur la transition de systèmes complexes, la valorisation des matières organiques, les arbres urbains et les sols. La fruiticulture urbaine est une part importante des activités du CEU : la plantation d'arbres fruitiers a commencé en 2017 avec le projet Pépinière citoyenne, et ce projet opérationnel se complète du programme de recherche ARBRES (Co-create, Innoviris).

<https://www.urban-ecology.be>



ACTION 1 : ACHAT GROUPE DE FRUITIERS

Livraison d'arbres haute-tige. © Joëlle de Ghellinck

Plus de fruits et plus d'arbres dans votre commune, tant sur les terrains privés que publics. C'est ce que nous voulons réaliser avec cette opération d'achat groupé. Velt a déjà organisé un achat groupé d'arbres et arbustes fruitiers les années dernières et a vendu près de 5 000 arbres et arbustes fruitiers. La demande croissante des particuliers, des écoles et des comités de quartier montre qu'il y a un réel engouement pour ces initiatives. Découvrez ici comment y participer.

Public-cible

Particuliers, collectifs citoyens, écoles et communes.

Notre proposition

Grâce à notre système d'achat groupé, nous

proposons une gamme diversifiée de plantes fruitières écologiques et de haute qualité, adaptée aux besoins de la ville et de ses habitant-e-s. Nous choisissons soigneusement nos fournisseurs et veillons à ce que les commandes, la livraison et la distribution se déroulent sans heurts. En plus d'une réduction de 10 %, les client-e-s reçoivent des astuces pour la plantation et peuvent compter sur les conseils d'un-e expert-e en fruits de Velt.

En tant que commune, vous pouvez participer de différentes manières selon votre désir et votre engagement :

- Passez vous-même une commande et plantez des arbres fruitiers dans des endroits de l'espace public qui pourraient utiliser certains arbres fruitiers.
- Promouvoir l'achat groupé via les canaux d'information communaux ou via une soirée d'information.

- Organisez un point de collecte pour les résident-es de votre commune.

Timing

Pour 2023 :

- Avril - juin : consultation de l'administration communale et élaboration d'un planning. Rédaction d'un accord de coopération.
- Août - début octobre : la période de commande avec au moins deux pics de communication.
- Fin novembre/début décembre : organisation de la prise en charge/distribution.

Les avantages

- Une gamme intéressante et diversifiée de plantes fruitières écologiques adaptées aux besoins de la ville.

- Une brochure avec des explications claires par variété et des conseils pour faire un bon choix, pour transporter et planter les plantes. Vous pouvez consulter la brochure 2022 ici : https://drive.google.com/drive/folders/1tEzXZGnFfN-h9Vdw-E-lZwVjPJ_xQ1BnX?usp=sharing
- Velt s'occupe de l'aspect administratif et organisationnel : contact avec le fournisseur, traitement des commandes, factures.
- Soutien à l'organisation de la distribution.
- Conseils sur les plantations et l'entretien écologique via notre service d'assistance.

Vous êtes responsable de

- Communication via les canaux communaux et/ou une soirée d'information.
- Si vous optez pour un point de collecte :
 - Prévoir un espace de min. 100 m² facilement accessible en voiture et en remorque et suffisamment d'espace de stationnement.
 - Au moins un·e employé·e communal·e doit être désigné·e pour s'occuper de la logistique.
 - Un point de collecte ne peut être organisé que si au moins 100 arbres et arbustes fruitiers peuvent être livrés.

Tarifs

Cette action est gratuite. L'achat groupé est une action qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie Good Food et qui est soutenue par Bruxelles Environnement.

Des ateliers supplémentaires sur le choix de la variété et la plantation d'arbres fruitiers peuvent être donnés par un·e expert·e en fruits (pour plus d'informations, voir l'action 6).

Personne de contact

Catheline Pieters, collaboratrice fruits et vergers, catheline@velt.nu, 0495445942



© Pierre Lacroix, CEU

Pour aller plus loin

Vous souhaitez des conseils de qualité pour vos plantations ? Envisagez l'action 2.
 Vous souhaitez réaliser un verger partagé dont la gestion est également assurée par un groupe de riverain·es ? Envisagez l'action 3.

Vous rêvez de doter votre communauté de ses propres arbres fruitiers à l'avenir ? Envisagez l'action 8.



ACTION 2 : LA PLANTATION PARTICIPATIVE

© Zerolutions.be

Un chantier ou réaménagement prévu en espace public ? Le CEU propose de réaliser des aménagements fruitiers de manière participative depuis le design jusqu'à l'entretien, en passant par la conception.

Public-cible

Bureaux d'aménagement, administrations communales et régionales, contrats de quartier, collectifs citoyens souhaitant réaliser un aménagement...

Notre proposition

Nous allions compétences en participation/facilitation et expertise naturaliste pour proposer de réaliser vos aménagements de manière écologique et concertée. Nous pensons effectivement que des plantations d'arbres fruitiers ont plus de chance de fonc-

tionner si elles sont appropriées par les habitant·es. Nous prenons en charge les aspects techniques et participatifs pour faire de la plantation une réussite. Cela vaut pour les plantations d'arbres et arbustes en rue, en parc, en pleine terre et bac, mais aussi pour la plantation groupée de plantes grimpantes en façade par exemple.

Timing

- Minimum un mois et demi avant la plantation, nous définissons ensemble le cadre de l'intervention. Nous compilons les données techniques (contraintes du site).
- Minimum un mois avant la plantation, nous organisons une réunion de co-design citoyenne : nous présentons de manière vulgarisée une palette de plantes majoritairement fruitières adaptées à

l'espace de plantation, et confrontons cette palette aux préférences citoyennes pour définir en direct les plans de l'aménagement

- La plantation, de novembre à mars, s'effectue aussi de manière participative avec les riverain·e-s et sous forme de formation-action.
- Le cas échéant, nous pouvons intervenir ensuite pour fidéliser les citoyen·ne-s à l'entretien des plantes, faciliter le parrainage par des écoles, organiser des ateliers sur la taille, la récolte...

Les avantages

- Notre méthodologie est adaptable à vos besoins
- Nous prenons en charge les aspects participatifs et techniques de la plantation
- Expérimentation d'une autre manière de



Plantations à la British School Brussels avec le CEU. © BISB

faire la ville, par et pour les citoyen-ne-s

- Une opportunité de tester des aménagements comestibles avec une médiation pour prévenir tout conflit d'usage
- L'implication des riverain-e-s assure une identité du lieu, un attachement aux plantations, la diminution des mésusages, plaintes et dégradations
- Si votre commune est engagée dans le réseau des pépinières citoyennes, les arbres à planter peuvent venir d'une pépinière citoyenne bruxelloise. Le suivi citoyen de l'aménagement est alors com-



Co-création de la pépinière d'Uccle. © Simon De Muyck



Casseillier plante à Schaerbeek. © Françoise Hendrickx

plet et les arbres sont gratuits.

- Vous pouvez également choisir les variétés fruitières proposées dans le catalogue de Velt (Action 1). Ainsi vous profitez d'une réduction sur l'achat de plants.

Vous êtes responsable de

- Prendre en charge les aspects juridiques, administratifs et techniques en amont pour rendre la plantation possible (règlements d'urbanisme, présence d'impétrants,...)
- Faciliter la mobilisation citoyenne locale pour la participation aux réunions et activités (communication, prêt de locaux...)
- Collaboration technique dans les travaux
- Certains travaux, comme l'excavation des terres, le dédallage, la pose d'infrastructures d'arrosage ou autres peuvent être à votre charge
- Les tuteurs, plantes, amendements etc. et leurs frais logistiques sont soit prévus par vous, soit budgétisés si nous nous en occupons.

Tarifs

607€ la journée TVAC + les éventuels frais de fonctionnement. Pour réaliser un aménagement moyen sans complications, par exemple 30 petits fruitiers dans un parc, on compte environ 3 jours (coordination, préparation et animation de la réunion de co-design, préparation et animation de l'atelier de plantation).

Selon la nature du projet et le budget des acteurs concernés, nous pouvons diminuer ce tarif grâce à l'intervention d'acteurs publics. Vérifiez également si vous pouvez prétendre à des subsides régionaux (Inspirons le Quartier pour citoyen-ne-s, appels à projets Végétalisation des cours d'école, appels à projet GoodFood pour les communes, Plan Climat...)

Personne de contact

Nina Vankerckhove, Centre d'écologie urbaine asbl, nina@urban-ecology.be, +32 486 58 98 90

Pour aller plus loin

Vous souhaitez pérenniser une dynamique citoyenne et faire monter un groupe porteur en compétences sur du long terme ? Envisagez l'action 3 - l'accompagnement de vergers partagés.



ACTION 3 : GÉRER DURABLEMENT UN VERGER PARTAGÉ

Collectif citoyen du verger partagé à Farcfarm (parc de Tour & Taxis) © Sien Verstraeten Velt

Les espaces publics et communs bruxellois comptent plusieurs vergers qui ont été plantés et gérés par des groupes de riverain·e·s. Ces initiatives citoyennes ont une grande valeur : elles contribuent directement à l'écologie urbaine et ont un impact social positif sur le quartier. En tant que commune, vous pouvez soutenir ces vergers partagés en mettant une parcelle à disposition, mais aussi en offrant un encadrement de qualité. Grâce à son programme d'accompagnement étendu, Velt offre aux citoyen·ne·s un maximum d'outils pour gérer les arbres fruitiers de manière écologique, de manière autonome et avec des connaissances suffisantes.

Public-cible

Collectifs citoyens, asbl locales, communes

Notre proposition

Velt soutient la commune, les collectifs de citoyen·ne·s et les asbl locales par le biais d'un programme d'accompagnement d'une durée de deux ans et demi, allant de l'étude des parcelles, de la rédaction d'un plan de conception et de conseils techniques à la création d'un groupe porteur citoyen pour la gestion du verger. L'expérience a appris à Velt que l'encadrement d'un collectif citoyen pendant 2 saisons de croissance est la durée appropriée pour former et autonomiser celui-ci.

La première année, nous organisons au moins 6 moments de rencontre - d'apprentissage, de travail et de convivialité - adaptés au groupe. Nous suivons le rythme des saisons pour la plantation, la taille, les mesures préventives contre les maladies et les rava-

geurs, la récolte, le stockage et la transformation. A la fin de la première saison, nous évaluons l'opération et planifions 4 autres moments de rencontre.

Timing

Un projet complet prend environ 2,5 ans. Cela comprend une phase préparatoire avec la commune et la trajectoire d'accompagnement du groupe porteur du verger :

- Phase préparatoire (environ 6 mois) :
 - Consultation de l'administration communale et de toute autre partie concernée (propriétaire foncier, maison de quartier, école, etc.) et élaboration d'un plan par étapes. Les attentes et les possibilités sont évaluées. Les accords sont fixés dans un accord de coopération.
 - Visite du site au cours de laquelle Velt examine l'adéquation du lieu.

- Organisation d'un événement d'information en concertation avec la commune, au cours de laquelle Velt explique à tou-te-s les habitant-e-s intéressé-e-s ce qu'est un verger partagé et discute des attentes autour du projet.
- En collaboration avec la commune, les riverain-e-s intéressé-e-s et les organisations impliquées, Velt assurera la création du plan de plantation pour l'ensemble du terrain selon une approche de co-création.
- Trajectoire d'accompagnement pendant 2 saisons :
 - Mise en place du groupe porteur
 - Conseils techniques pour la culture écologique des fruits :
 - Cours de base sur les fruits écologiques, 3 sessions
 - Conseils pratiques, 1ère saison de végétation, 6 sessions
 - Conseils pratiques 2e saison de végétation, 4 sessions



Mulching a Parckfarm © Jasmien Wildemeersch, Velt

Les avantages

- Velt établit un plan d'aménagement et fournit des conseils techniques pour l'établissement d'un nouveau verger.
- Velt adapte la trajectoire d'accompagnement en fonction du groupe et du lieu, et donne des conseils sur l'implication du quartier.
- Les habitant-e-s du quartier apprennent à cultiver ensemble des fruits écologiques.
- La gestion du verger est assurée par les riverain-e-s.

Vous êtes responsable de

- Mise à disposition d'une parcelle de terrain où le verger peut être installé.
- Désignation d'un-e employé-e communal-e pour le suivi du projet.
- Communication du projet auprès des habitant-e-s de la commune.
- Éventuellement : utilisation des services municipaux pour des tâches spécifiques lors de l'établissement du verger, par exemple la commande de matériel de plantation, la fourniture de compost et de broyat, etc.
- Éventuellement : organisation d'une fête des récoltes en collaboration avec le groupe porteur et des asbl locales.

Tarifs

Le prix dépend du soutien souhaité. Une offre détaillée et un plan par étapes seront présentés lors d'une réunion informelle. Pour

un projet complet de 2,5 ans (de la phase préparatoire à l'autonomie du groupe), le prix indicatif est de 11 600 € (TVAC).

Personne de contact

Catheline Pieters, collaboratrice fruits et vergers, catheline@velt.nu, 0495445942



Plantation, Parckfarm © Jasmien Wildemeersch, Velt



ACTION 4 : INVENTAIRE DES ESPACES FRUITIERS

Pêcher. © Jolijn Degrande, Velt

Bruxelles est riche en vergers et en arbres fruitiers. Velt a cartographié plus de 100 lieux publics où l'on peut trouver des arbres fruitiers : <https://velt.nu/verger-partage>. Nous sommes convaincu-e-s qu'il y a encore davantage de fruits à portée de cueillette. Afin de mieux comprendre les lieux potentiels de cueillette dans votre commune - des endroits où il y a beaucoup de fruits non récoltés -, Velt développe des cartes de cueillette que la commune peut partager avec ses habitant-e-s. De cette façon, les citoyen-ne-s peuvent profiter des fruits et on diminue le gaspillage alimentaire.

Public-cible

Administrations communales et citoyen-ne-s

Notre proposition

En concertation avec la commune et son service des espaces verts, nous faisons l'inventaire des lieux de cueillette privés, publics et semi-publics. Nous identifions chaque lieu de cueillette :

- Le nombre d'arbres et les variétés.
- Nous vérifions si les fruits sont cueillis et transformés. Le cas échéant, nous identifions qui cueille et s'il existe des accords d'usage.

Les données de l'inventaire seront rendues visibles sur une carte publique qui sera affichée sur le site web de la commune. Velt conseille la commune sur l'élaboration de la carte et son édition d'informations.

En collaboration avec la commune, Velt élabore une étiquette pour la cueillette qui décrit les consignes et autorisations sur

la cueillette dans l'espace public. Pour les lieux de cueillette semi-publics, ces accords seront vérifiés avec les bénéficiaires ou le/la propriétaire pour chaque lieu de prélèvement. La commune et les (co-)propriétaires communiqueront cette étiquette de cueillette aux résident-e-s et aux voisin-e-s.

Timing

Ce processus dure au maximum 6 mois et fonctionne comme suit :

1. Lors d'une phase préparatoire, les données sur les arbres fruitiers dans les espaces publics sont collectées en concertation avec la commune et son service espaces verts. Les coordonnées des organisations locales susceptibles de compléter l'inventaire sont également transmises.
2. Phase d'inventaire : Velt consulte les



Vous êtes responsable de

- Désigner un·e employé·e municipal·e qui surveille l'ensemble du processus et met l'employé·e de Velt en contact avec le/la responsable du service espaces verts.
- Fournir des données sur les arbres fruitiers dans l'espace public et les coordonnées des organisations concernées (services sociaux, écoles, comités de quartier, etc.)
- Développement d'un outil web pour publier la carte de cueillette.
- Promotion de la carte et de l'étiquette de cueillette via les canaux d'information communaux.

Tarifs

Le prix dépend du soutien souhaité. Un devis détaillé et un plan par étapes seront établis lors d'une réunion informelle. Le prix indicatif pour un projet complet est de 5000 euros (TVAC).

Personne de contact

Catheline Pieters, collaboratrice fruits et vergers, catheline@velt.nu, 0495445942

Pour aller plus loin

Souhaitez-vous vous assurer que la récolte soit effectuée correctement ? Velt organise et supervise également les moments de récolte (action 5).

écoles et les organisations locales, et collecte davantage de données via son réseau.

3. L'inventaire est renvoyé à la commune et publié en ligne. Nous établissons ensemble une étiquette pour la cueillette.
4. La carte et l'étiquette pour la cueillette seront placées sur le site de la commune et diffusées par les chaînes d'information communales.

Les avantages

- Les riverain·e·s apprennent à connaître les fruits dans leur quartier/commune.
- Identifier et valoriser les lieux de cueillette afin de réduire le gaspillage alimentaire
- Velt dispose d'un réseau local (membres de Velt-Bruxelles) qui peut fournir des données.
- Velt dispose d'expert·e·s en fruits qui peuvent identifier les variétés de fruits.
- Velt fournit des conseils sur la présentation de l'étiquette de cueillette.



ACTION 5 : LA RÉCOLTE PARTICIPATIVE

Connaissez-vous des fruitiers dans votre commune produisant plus de fruits qu'on en récolte? Ou bien recevez-vous des questions d'écoles ou de particuliers sur la manière de récolter ou de transformer les fruits ? Trop souvent, les fruits ne sont pas récoltés parce que nous ne savons pas quand ils sont mûrs ni comment les valoriser. De plus, les fruitiers peuvent être endommagés par une cueillette inadéquate, au détriment de la production et de la santé de l'arbre. Dans cet accompagnement de la récolte, Velt vous soutient avec son expertise pour nous assurer que les fruits sont cueillis et valorisés de la bonne manière.

Public-cible

Administrations communales, asbl locales ou comités de quartier, écoles, particuliers.

Notre proposition

Après une visite du site, nous planifions un certain nombre de moments de récolte. Nous invitons le voisinage à participer aux moments de récolte et fournissons aux cueilleurs/euses des informations sur le moment et la manière de récolter les fruits pendant deux ateliers. Après la récolte, d'autres ateliers suivront pour apprendre aux cueilleurs/euses comment stocker et traiter la récolte de fruits afin qu'elles et ils puissent en profiter le plus longtemps possible. Une feuille de route de l'organisation des ateliers de récolte et de transformation est partagée avec la commune et les organisations locales. Celles-ci peuvent poursuivre le processus les années suivantes de manière à ce que la récolte se déroule également sans problème.

Timing

Un projet complet dure environ 1 an. Il comprend une phase préparatoire, une campagne de communication et la supervision des moments de récolte et de transformation :

- Dans une phase préparatoire (printemps), nous prenons contact avec les écoles, les asbl et groupes locaux et organisons une visite sur place en mars-avril pour déterminer les variétés de fruits. Les moments de la récolte sont planifiés en fonction de l'espèce et de la variété des arbres fruitiers.
- Par la suite, en mai-juin, avec la commune et les acteurs/trices locaux/locales, nous lançons une campagne de communication pour informer les citoyen·ne·s sur les moments de la récolte.
- Des bénévoles peuvent s'inscrire pour aider à la cueillette des fruits.

© Jolijne Degrande

- Une étiquette de cueillette est élaborée en collaboration avec la commune et est publiée sur son site web ou sur des panneaux d'affichage.
- La saison des récoltes (de juillet à septembre) : Pendant les deux moments de récolte, les bénévoles apprennent à cueillir correctement et en toute sécurité. Après avoir suivi ces ateliers, ils seront autonomes dans la cueillette.
- Au cours de trois ateliers, la récolte est valorisée et transformée avec des recettes gourmandes.

Les avantages

- Les bruxellois·e·s apprennent à connaître les fruits de leur quartier et les excédents de fruits sont valorisés.
- L'étiquette de cueillette est développée et mise à la disposition des acteurs/trices locaux/ locales.
- Les bruxellois·e·s apprennent comment et quand récolter et transformer les fruits.
- Velt s'occupe de l'organisation et met la feuille de route à la disposition de la

commune et des acteurs/trices locaux/ locales.

Vous êtes responsable de

- Fournir les coordonnées des organisations locales concernées (CPAS, antennes de travail communautaire, écoles, comités de quartier, etc.)
- Impliquer le/la responsable du service espaces verts dans l'élaboration d'un protocole communal de cueillette et comme point de contact pour le projet.
- Réaliser la campagne de communication en utilisant les canaux de communication communaux.

Tarifs

Le prix dépend du soutien souhaité. Un devis détaillé et un plan par étapes sont établis lors d'une réunion de prise de contact, sans aucune obligation de votre part. Le prix indicatif pour un projet complet est de 4 000 euros (TVAC). Il comprend les frais de personnel et de fonctionnement.

Personne de contact

Catheline Pieters, collaboratrice fruits et vergers, catheline@velt.nu, 0495445942





Formation à la ville © Maïssam Ben Aved, CEU

ACTION 6 : FORMATIONS PONCTUELLES

Vous souhaitez réaliser des formations qualifiantes pour des citoyen-ne-s, une entreprise ou du personnel espaces verts ? Ou vous souhaitez renforcer les connaissances d'un collectif qui s'est formé autour d'un verger partagé (action 3) ou d'une plantation collective (action 2) ? Nous vous proposons une série de formations sur mesure.

Public-cible

Administrations communales et régionales et leurs services espaces verts, entreprises, bureaux d'études, citoyen-ne-s ou collectifs citoyens.

Notre proposition

Nous vous proposons des formations sur mesure pour monter en compétence en fruiticulture écologique :

- comment bien (im)planter un arbre ou arbuste fruitier en ville,
- comment tailler et entretenir des arbres et arbustes fruitiers,
- comment soigner les maladies au verger et y accueillir la biodiversité,
- comment réaliser un greffage.

Timing

Les formations peuvent être courtes (min 2h30) ou étalées dans le temps. Il est nécessaire de suivre l'agenda naturel (plantations en hiver, taille d'hiver ou de fin de fructification, greffage de printemps ou d'été...)

Les avantages

- Des formations personnalisées partant de votre réalité et de vos cas d'étude
- Des formations pratiques, un apprentissage par l'action
- Une expérience importante en fruiticulture à transmettre au personnel de votre commune ou à ses habitant-e-s



Formation à la ville © Maïssam Ben Aved, CEU

Tarifs

607€ la journée TVAC (soit 200€ TTC pour un atelier court) + les éventuels frais de fonctionnement.

Selon la nature du projet et le budget des acteurs/trices concerné·e·s, nous pouvons diminuer ce tarif grâce à l'intervention de fonds publics. En outre, certaines formations peuvent entrer dans le cadre d'une pépinière citoyenne (action 8).

Personnes de contact

Nina Vankerckhove, Centre d'écologie urbaine asbl, nina@urban-ecology.be, +32 486 58 98 90

Catheline Pieters, collaboratrice fruits et des vergers, catheline@velt.nu, 0495445942

Pour aller plus loin

Pour des formations et suivi long terme, privilégiez l'action 3 - accompagnement de collectifs citoyens.

Pour développer des lieux de formation et d'action sur votre commune, privilégiez l'action 8 - mettre en place une pépinière citoyenne.



ACTION 7 : CONSEIL EN FRUITICULTURE



© Pierre Lacroix, CEU

Le CEU propose des conseils techniques ponctuels pour l'entretien ou l'aménagement d'espaces fruitiers

Public-cible

Administrations communales et régionales, entreprises, bureaux d'études, professionnel-le-s de l'aménagement du territoire...

Notre proposition

Recherches et conseil : nous sommes à votre disposition pour **vous conseiller dans vos choix d'aménagement** avec une expertise sur la fruiticulture : plan de plantation, liste d'espèces et leur adaptation aux contraintes locales, pollinisation croisée, rénovation de fruitiers âgés, aménagements d'espaces plantés et leur bonne appropriation par les riverain·e·s...

Nous pouvons également réaliser des **études diagnostiques cartographiques** déterminant la résilience territoriale d'un quartier/commune ou de sa canopée actuelle, en vue de l'améliorer grâce à la plantation d'arbres fruitiers adaptés aux changements climatiques.



Plan de plantation. © Simon De Muynck, CEU

Timing

Selon la demande. Une étude complète peut prendre plusieurs mois.

Les avantages

- Des conseils personnalisés partant de votre réalité et des enjeux globaux
- Une expérience importante issue de plusieurs projets bruxellois et de programmes de recherche

Tarifs

607€ la journée TVAC + les éventuels frais de fonctionnement.

Selon la nature du projet et le budget des acteurs concernés, nous pouvons diminuer ce tarif grâce à l'intervention d'acteurs publics.

Personnes de contact

Pierre Lacroix (Centre d'écologie urbaine) - pierre@urban-ecology.be - 0484 54 81 79

Nina Vankerckhove, Centre d'écologie urbaine asbl, nina@urban-ecology.be, +32 486 58 98 90



© Pierre Lacroix, CEU

ACTION 8 : S'ENGAGER DURABLEMENT AVEC UNE PÉPINIÈRE



La pépinière citoyenne d'Uccle © ZéroJutions.be

Pour aller plus loin et vous engager durablement à introduire l'arbre fruitier en ville, vous pouvez vous inscrire dans le réseau des pépinières citoyennes du CEU : une manière de produire localement les arbres fruitiers de manière participative avec un maximum de formations.

Public-cible

Administrations communales, régionales, propriétaires fonciers

Notre proposition

Nous avons déjà 3 pépinières citoyennes à Bruxelles, soit autant d'espaces que nous gérons avec des groupes de citoyen·ne·s engagé·e·s pour y développer une production d'arbres et arbustes fruitiers. Ces pépinières ne font pas de vente, les arbres produits sont

directement plantés dans les rues, avenues, parcs, écoles... là où les arbres sont accessibles à tout le monde en bien commun. C'est aussi un espace citoyen qui accueille du public dans le cadre de formations sur la taille, la plantation, le greffage, la gestion écologique des maladies... Vous pouvez soutenir cette initiative pour multiplier les possibilités fruitières avec votre commune (bénéficiaire de fruitiers locaux de nos pépinières, de formations...) ou en développer une sur votre territoire. Pour en savoir plus : <https://urban-ecology.be/pepiniere-citoyenne>

Timing pour une nouvelle pépinière

- La phase préparatoire peut prendre plusieurs mois. Elle inclut une discussion sur vos attentes et comment la pépinière peut s'insérer dans votre fonctionnement.
- Première année : installation de la pé-



Greffage à la pépinière de Forest © Nina Vankerckhove CEU

- Deuxième année : consolidation du groupe porteur, multiplication des for-



Chantier participatif Uccle © Simon De Mynck, CEU

mations. Les premiers arbres et arbustes sont disponibles.

- Dès la troisième année : le roulement régulier des formations et du cycle de production des fruitiers est progressivement atteint.

Les avantages



Plantation à la pépinière de Ganshoren © Nina Van Kerckhove, CEU

- Entretien et valorisation d'un terrain en espace productif exemplaire en matière de biodiversité
- Mise en place d'un processus participatif innovant, expérimentation d'autres méthodes de gestion des espaces verts
- **Organisation de formations techniques gratuites** pour les citoyen·ne·s de votre commune, pour les écoles, pour le personnel communal...
- Développement d'un cycle de **production d'arbres et arbustes fruitiers multipliés localement et de manière écologique**, notamment en fonction de vos besoins ; les fruitiers produits dans les pépinières (environ 30 par are et par an) sont offerts aux administrations et collectifs qui les plantent dans l'espace public ou en bien commun
- Ces plantations peuvent également être prises en charge par la pépinière de manière participative
- Mise à disposition d'une **expertise** pour diversifier la palette végétale, **accompagnement de projet** : nous prenons tous les paramètres en compte pour planter le bon arbre au bon endroit (contraintes urbaines, adaptation aux changements climatiques, contraintes et préférences sociales...)
- L'accès au **réseau des pépinières citoyennes bruxelloises** permet de diversifier la production et les formations

Vous êtes responsable de

- Mettre à disposition un terrain en pleine



La pépinière citoyenne d'Uccle © Pierre Lacroix, CEU

terre d'environ 200 à 1000m² pour y développer la pépinière (nous contacter pour connaître les conditions agronomiques et d'accès)

- Avec notre aide, intégrer progressivement la production d'arbres et arbustes dans l'aménagement urbain
- Des collaborations, notamment pour récupérer de l'eau de pluie et du broyat in situ, sont précieuses

Tarifs

Le prix coûtant pour le lancement d'une pépinière de 600m² est d'environ 40 000€ TVAC la première année (environ 65€/m²) et d'environ 25 000€ annuels TVAC pour en assurer la gestion les années suivantes (environ 40€/m²). Ce prix dépend de nombreux facteurs comme la nature du terrain, sa taille, la gouvernance de la pépinière, etc. et comprend le matériel et les salaires utiles au lancement du projet.

Cependant, l'inscription dans le réseau des pépinières citoyennes permet de répartir les charges financières sur plusieurs institutions : **les pépinières sont donc largement cofinancées**. Pour lancer une pépinière sur votre territoire, nous pouvons déterminer ensemble la manière dont vous pouvez soutenir le réseau des pépinières citoyennes en fonction de vos possibilités financières et administratives. Nous pouvons analyser toutes les économies que la pépinière représente pour vous (frais de fonctionnement, de formations...).

Alternativement, vous pouvez soutenir les pépinières existantes à hauteur de vos moyens pour vous inscrire dans ce réseau.

Personne de contact

Nina Vankerckhove, Centre d'écologie urbaine asbl, nina@urban-ecology.be, +32 486 58 98 90



D'autres questions ou envies ?

Pierre Lacroix (Centre d'écologie urbaine) - pierre@urban-ecology.be - 0484 54 81 79

Nina Vankerckhove (CEU asbl) - nina@urban-ecology.be - 032 486 58 98 90

Catheline Pieters (Velt) - catheline@velt.nu, 0495445942

Le présent document est un portfolio d'actions réalisables à titre informatif par le Centre d'écologie urbaine asbl et Velt vzw. Il ne constitue pas une offre de service en tant que tel mais doit être accompagné d'une proposition programmatique complète et d'un tarif précis.

Certaines actions ont été réalisées grâce au support de Bruxelles Environnement, dans le cadre de la Stratégie Good Food.

© CEU, VELT, avril 2024.

Photo de quatrième de couverture : verger participatif d'Etterbeek. © Sien Verstraeten, Velt



velt
SAMEN
ECO
ACTIEF

